

Le gouvernement du Nunavut désire s'assurer que des avantages significatifs provenant du développement des ressources parviennent aux Nunavummiut. Par le biais de *Parnautit, la stratégie du Nunavut en matière d'exploration minérale et d'exploitation minière*, le gouvernement du Nunavut s'est engagé à élaborer des lignes directrices pour améliorer les communications entre les collectivités, les administrations et l'industrie. En créant des relations solides et un mode de communication efficace parmi les intervenants, le développement des ressources pourra apporter des avantages à la population du Nunavut.

Si vous lisez la présente brochure, vous œuvrez sans doute dans l'industrie minière et prévoyez exercer vos activités au Nunavut. La brochure vous donnera des conseils judicieux et pratiques sur la conduite de consultation dans le territoire. Lisez-la entièrement et

gardez-la à portée de la main. À mesure que vos plans évoluent, lisez notre guide complet sur la consultation des collectivités à l'intention du secteur de l'exploration minérale et de l'exploitation minière (*Guide to Community Consultation for the Mineral Exploration and Mining Sector*). Le guide ne vise pas

à ajouter à vos obligations réglementaires; il s'agit plutôt d'un manuel facultatif fournissant des renseignements sur les organismes de réglementation, les structures communautaires et les meilleures pratiques de consultation au Nunavut.

Ces suggestions pratiques se fondent sur des commentaires abondants provenant des organisations communautaires et reflètent leurs attentes et leurs objectifs quant à la participation à des activités de consultation.

EN QUOI LE NUNAVUT EST-IL DIFFÉRENT?

Culture

La culture du Nunavut est enracinée dans l'expérience de vie inuit et nordique. Certains résidents ne sont pas familiers avec l'industrie minière. Une orientation aux pratiques de l'industrie serait utile à certains groupes. Il est également important de savoir que plusieurs

membres d'une collectivité peuvent être unilingues et ne parler qu'inuktitut ou inuinnaqtun. Cela veut dire qu'il est essentiel de disposer de matériel traduit et d'interprètes pour assurer une communication efficace.

Application des règlements

Le Nunavut n'a qu'un seul accord relatif aux revendications territoriales. L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) établit les lignes directrices du paysage institutionnel et réglementaire dans lequel vous allez exercer vos activités. Apprenez à le connaître.

Déplacements

Voyager au Nunavut coûte cher. Assurez-vous que votre budget puisse couvrir adéquatement les frais, y compris les retards causés par les conditions météorologiques. Vous voulez éviter que des dépenses imprévues ruinent vos plans.

Aide locale

Une des meilleures initiatives à prendre au début de vos démarches est de trouver un facilitateur local qui peut agir à titre d'agent de liaison entre votre entreprise et la collectivité. Cette personne pourra vous aider de diverses façons :

- identifier les personnes clés que vous devez rencontrer;
- suggérer divers moyens de rencontrer les membres de la collectivité;
- mettre en place la logistique;
- offrir des précisions sur les inquiétudes que les membres de la collectivité peuvent avoir à l'endroit de votre projet.

Consultations concurrentes

Les collectivités du Nunavut sont petites et il est probable que vous ne soyez pas le seul intervenant présent à la date de votre visite. D'autres équipes de votre projet ou d'autres projets proposés peuvent retenir le temps et l'attention de la collectivité. Renseignez-vous sur ce qui est en cours dans la collectivité et planifiez en conséquence.

BON À SAVOIR

Bien agir, dès le début, construit une fondation stable pour la durée du projet.



L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut stipule que les compagnies minières doivent mener des consultations. Mais rappelez-vous, susciter l'engagement des collectivités est aussi un bon moyen de bâtir des relations continues avec la population de notre territoire.

BON À SAVOIR



WHO'S WHO DANS LES COLLECTIVITÉS DU NUNAVUT?

Vous remarquerez dès le départ qu'il existe plusieurs organisations uniques au territoire. Il y a, bien entendu, le gouvernement du Nunavut et ses représentants ministériels dans les collectivités ainsi que les administrations municipales. Il y a également les associations régionales inuit (ARI) et les organisations de chasseurs et de trappeurs (OCT). Apprenez à connaître qui y œuvrent et ce qu'elles font. Ces organisations peuvent vous aider à établir les premiers liens au sein de la collectivité.

Services des administrations municipales

Cela peut comprendre un large éventail de fournisseurs de services :

- personnel du centre de santé
- écoles
- GRC
- association d'habitation locale
- agents de conservation
- agents de soutien du revenu
- agents de développement économique communautaire
- agents de liaison du gouvernement

Administration municipale

L'administration municipale d'une collectivité du Nunavut assume les mêmes responsabilités qu'une administration locale ailleurs au Canada, c'est-à-dire qu'elle fournit des services essentiels, tels que la distribution d'eau, l'évacuation des eaux usées, les

services de loisirs et les services sociaux. Ce palier de gouvernement se compose du maire, des membres du conseil, des agents administratifs principaux, des agents de développement économique et de divers comités.



Associations régionales inuit (ARI)

Il y a trois associations régionales inuit au Nunavut : Kitikmeot, Kivalliq et Qikiqtani. Chacune défend les intérêts des Inuit aux termes de l'accord sur les revendications territoriales.

Identifier à quelle association vous adresser devrait être évident puisque leur juridiction correspond aux régions géographiques. Vous trouverez dans chacune des ARI des personnes qui seront en mesure de vous aider :

- employés des divisions d'aménagement du territoire, des ressources et/ou de l'environnement;
- agents de liaison communautaires;
- comités sur les terres et les ressources communautaires et/ou comités de bénéficiaires communautaires.



Organisations de chasseurs et de trappeurs

Ces organisations défendent les intérêts des chasseurs et exercent des fonctions précises de gestion de la faune.

Entreprises privées

Par exemple, les magasins Northern et Co-op, les services d'expédition locaux ou d'autres détaillants et fournisseurs de services locaux.



TRAVAILLER DE CONCERT AVEC LA COLLECTIVITÉ

Il est conseillé de travailler en collaboration avec les collectivités du Nunavut le plus tôt possible au cours du processus et l'on sait que fixer des objectifs avec les partenaires locaux augmentera les chances de réussite. De plus, établir des objectifs de consultation clairs et mesurables donnera de l'élan au processus et réduira les risques de « fatigue à l'égard des consultations ».

Fixer des objectifs

Identifier précisément ce que vous ferez et comment le suivi de vos consultations sera assuré pour créer un programme efficace et axé sur ses objectifs.

BON À SAVOIR

Un programme de consultation doit avoir une visée claire pour éviter le piège de la relation occasionnelle qui ne mène nulle part.

Établissez vos objectifs à l'aide des questions suivantes :

- Quel type de relations voulez-vous établir avec les collectivités?
- Que pouvez-vous apprendre de la collectivité qui vous aidera à prendre des décisions en lien avec votre projet?
- Qu'est-ce les divers groupes communautaires devraient savoir au sujet de vos activités?
- De quelle manière saurez-vous que votre programme de consultation a réussi?



Une fois que vous avez répondu à ces questions, l'étape suivante est de travailler avec les partenaires de la collectivité pour fixer et valider vos objectifs.

- Renseignez-vous sur les attentes des partenaires de la collectivité envers vos activités de consultation.
- Renseignez-vous sur les attentes de l'ARI et de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions envers vos activités de consultation.
- Une fois que vous vous êtes entendus au sujet des objectifs, mettez-les par écrit. Assurez-vous qu'ils soient clairs, mesurables et adaptés aux nécessités de votre projet.

Les activités de consultation doivent inclure une forme quelconque de suivi auprès des collectivités. Il peut s'agir d'une visite pour informer la collectivité de l'évolution du projet ou des résultats de la plus récente saison de travaux de prospection, ou vous pouvez rendre compte de la manière dont vous avez utilisé l'information reçue dans le processus de prise de décision.



PLANIFIER UNE VISITE

Vous pouvez choisir un certain nombre de méthodes, ou une combinaison d'entre elles, pour entrer en contact avec la population des collectivités du Nunavut. En premier lieu, sachez qui est votre auditoire cible et pourquoi vous le consultez afin de déterminer les meilleures approches à utiliser.



Voici quelques options :

- radio locale et télévision par câble pour diffuser l'information au grand public;
- émissions téléphoniques de la radio locale pour entendre l'opinion des auditeurs et répondre à leurs questions;
- kiosques de foires commerciales – kiosques de renseignements dotés de personnel pour accroître la sensibilisation à votre projet;
- visites autour de la table de cuisine – pour rencontrer les particuliers ou les familles dans un environnement décontracté;
- rencontres avec des comités ou des organisations en particulier pour offrir des renseignements détaillés et discuter d'enjeux clés;
- ateliers axés sur les enjeux – occasion de fournir des renseignements détaillés et de discuter d'enjeux clés de manière informelle;



- visites du site – pour procurer aux gens une expérience concrète du projet;
- déplacements sur les lieux – pour aider à obtenir l'équilibre des pouvoirs entre vous et les détenteurs locaux de connaissances;
- réunions publiques – pour partager les connaissances et les observations avec une diversité de groupes et de personnes.



Autres éléments à considérer lors de la planification d'une visite :

- Offrir des rafraîchissements lors de la réunion est souvent une bonne idée. Prendre une « pause rafraîchissements » favorise les conversations informelles et offre une occasion de créer des relations.
- Rémunérer la présence aux consultations est un point délicat. Il vaut mieux aborder la question dès le début de votre planification et demander aux représentants locaux quelles sont les pratiques courantes dans leur collectivité.
- La participation de la collectivité n'est pas acquise. Les gens mènent des vies actives et il leur revient de prendre le temps de vous rencontrer. Montrer que vous respectez leur temps en planifiant à l'avance, en fournissant l'information pertinente et en répondant à leurs questions.
- Savoir que les événements ne se dérouleront pas toujours comme prévu. Il est presque certain qu'à un moment donné les mauvaises conditions météorologiques vont contrecarrer vos plans. Quant aux bonnes conditions, elles envoient tout le monde à la chasse. Une crise dans la collectivité peut mener à l'annulation de la réunion. Ces événements sont hors de votre contrôle – essayez de relaxer. Faire preuve de compréhension illustre votre désir de créer des relations « vraies » avec les membres de la collectivité.

Demandez à votre contact ou facilitateur local quel est le bon moment pour visiter leur collectivité. Vous devez tenir compte des périodes où les gens sont à la chasse ou à la pêche, des dates d'autres consultations et d'événements communautaires tels que célébrations, funérailles et soirées de bingo.

BON À SAVOIR



COMMUNIQUER

Maintenant que vous êtes dans la collectivité, vous voulez tirer profit de cette occasion en communiquant efficacement. Rappelez-vous qu'une bonne communication laisse place à l'écoute aussi bien qu'à la parole.

Voici quelques idées à garder en mémoire :

- Inclure dans votre présentation des informations que votre auditoire doit et veut connaître.
- Être clair quant au but de votre consultation. Vous fournissez des renseignements aux membres du public, vous en obtenez d'eux en échange. Mais, vous ne les faites pas participer à vos prises de décisions.

Reconnaitre que les collectivités ne parlent pas d'une seule voix; des groupes différents auront des opinions différentes à l'égard de votre projet. Tenir compte de cette diversité et écouter toutes les parties.

BON À SAVOIR

- Communiquer avec clarté, éviter le jargon de l'industrie ou le jargon technique tout en maintenant votre crédibilité en fournissant des renseignements détaillés appropriés.
- Transmettre les documents en anglais ainsi que le matériel traduit à la collectivité avant votre arrivée.
- Plusieurs aînés ne parlent pas anglais, ils ont pourtant beaucoup à offrir. Avant votre arrivée, réserver les services d'interprètes pour vous assister lors des réunions.
- Éviter de solliciter les réactions de la population, et puis prendre tout le temps voulu pour promouvoir votre projet.

- Garder votre message constant d'un groupe ou d'une collectivité à l'autre.
- Demeurer ouvert aux différents points de vue. Respecter le fait que ces points de vue peuvent mener à des perspectives que vous ne comprenez pas immédiatement.
- Ne rien promettre qui dépasse votre capacité de réalisation.
- Être vigilant et renverser la tendance si vous commencez à étiqueter les gens ou leurs positions plutôt que de les écouter et d'essayer de comprendre ce qu'ils expriment.



RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Il est probable qu'au cours du processus de consultation des problèmes difficiles à résoudre surviennent.

Prévoir entre autres les questions/situations suivantes :

- les incidences nuisibles potentielles de l'exploitation minière;
- les accidents écologiques ou les accidents de travail;
- la perception de promesses brisées;
- la diversité des opinions;
- la fatigue à l'égard des consultations.

Quoi faire :

- Continuer d'écouter et de poser des questions pour bien saisir les préoccupations.
- Déterminer les éléments qui font l'objet d'une compréhension mutuelle et les prendre comme points de départ – le consensus entourant un problème peut conduire à des échanges productifs sur la façon de le résoudre.
- Estimer la valeur des différences entre les visions du monde et les expériences de vie.
- Être proactif et rendre compte à la collectivité, même en ce qui concerne les points négatifs.
- Considérer le recours à une tierce partie neutre.



Il est plus facile d'affronter les questions difficiles en acceptant à l'avance qu'elles sont inévitables. N'oubliez pas que des échanges couronnés de succès dépendent de la qualité des assises que vous bâtissez tôt au cours du processus d'établissement des relations.

Cette brochure met en évidence les aspects relatifs à la conduite de consultations auprès des collectivités du Nunavut. La lecture du *guide complet de consultation des collectivités à l'intention du secteur de l'exploration minière et de l'exploitation minière* vous fournira plus de détails sur ces aspects uniques et davantage de

renseignements sur les meilleures pratiques en matière de consultation des collectivités.

Une consultation ne se limite pas à promouvoir les avantages de votre projet. Soyez réaliste et prêt à répondre à des questions difficiles.

BON À SAVOIR



